

- soit un assureur et son mandataire, agent (qui s'engagent, ensemble, à la

réalisation de l'intégralité des prestations, parties 1 et 2),
- soit un groupement conjoint constitué d'un assureur et d'un intermédiaire, courtier par exemple, représenté par le mandataire désigné (chaque partie s'engageant alors pour la réalisation des prestations lui incombant : l'assureur s'engage pour les prestations de la partie 1 et l'intermédiaire pour les prestations de la partie 2).

Il est précisé que le groupement constitué entre l'assureur et le courtier ne peut pas se présenter, en fonction du niveau financier des engagements de l'assureur, sous une autre forme que sous celle du groupement conjoint.

Il est rappelé que les candidats doivent :

- Pour les assureurs, être titulaires des agréments ministériels nécessaires pour garantir les risques pour lesquels ils répondent ;
- Pour les intermédiaires, être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et s'être inscrit auprès de l'ORIAS.

La visite du site n'est pas obligatoire mais est très vivement recommandée pour la bonne appréhension des risques.

Pour la visite, prendre contact avec :

SYNDICAT MIXTE DU CHATEAU DE VALENÇAY

MONSIEUR ROUSSEAU-JOUHENNET Alexis - direction@chateau-valencay.fr

Code CPV principal 66515000 - Services d'assurance dommages ou pertes

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Non

Les variantes sont acceptées

Quantité ou étendue Valeur estimée hors TVA : 1 125 833,00 €

Options Non

Reconductions Non

Conditions de participation

Autres exigences économiques ou financières : Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique. Le cas échéant, le candidat peut cocher la rubrique F1 du formulaire DC1. Lettre de candidature complétée et signée - Imprimé DC2 accompagné des documents complémentaires ci-après : - Pour les assureurs : agréments ministériels en cours de validité relatifs à la garantie des risques objet du marché, - Pour les intermédiaires d'assurance : inscription auprès de l'ORIAS en cours de validité. - Chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices. - Liste de prestations similaires de moins de 3 ans. - En cas de groupement, chaque membre fournira les documents et attestations ci-dessus ainsi qu'une déclaration de candidature signée de chacune des parties. - En cas de groupement assureur-courtier : Joindre le mandat dont un modèle est annexé au présent règlement de consultation (annexe 1). - Si l'assureur se présente seul, sans intermédiaire, il transmet les pièces administratives qui le concernent. - Si l'assureur se présente avec un agent, chacun, l'assureur et l'agent, transmet ces documents. - Si l'assureur se présente dans le cadre d'un groupement conjoint, constitué par exemple avec un courtier, chaque membre du groupement transmet ces documents. - En cas de coassurance, les pièces sont également à fournir par chaque coassureur.

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
35 % : Qualité technique de l'offre
35 % : Qualité des prestations de gestion
30 % : Prix de l'offre

Renseignements [Correspondre avec l'Acheteur](#)

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres Remise des offres le **19/12/25 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **3 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 03/12/25 à 13h00 **LIRE : 19/12/2025 à 13h00**

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets du syndicat mixte.

Paielement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupelement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupelement.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges

1, cours Vergniaud

87000 Limoges

Tél : 05 55 33 91 55 - Fax : 05 55 33 91 60

greffe.ta-limoges@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Cf : Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Envoi le 10/10/25 à la publication

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 10/10/25 à 11h11

Marches-Publics.info V9.7